

Sommaire

1 Mot de la Présidente p. 2

2 Introduction p. 3

3 Bilan 2017 p. 4

- 3.1. Représenter p. 4
- 3.2. Informer p. 8
- 3.3. Former p. 11
- 3.4. Projets RSE p. 15

4 Objectifs 2018 p. 16

- 4.1. Revendications p. 16
- 4.2. Informer p. 17
- 4.3. Former p. 17
- 4.4. Projets RSE p. 17

5 Structure p. 18

- 5.1. Présentation de la nouvelle acn p. 18
- 5.2. L'Assemblée Générale p. 19
- 5.3. Le Conseil d'Administration p. 20
- 5.4. Le Bureau Exécutif p. 21
- 5.5. L'équipe de Coordination p. 21
- 5.6. L'équipe de Volontaires p. 21
- 5.7. Les Commissions et les groupes de travail p. 22
- 5.8. Les Associations Conventionnées p. 30

6 Nos Partenaires: UGIB et SIDIIEF p. 39

7 Nos sponsors p. 42

8 Que fait-on de votre cotisation de 55€? p. 43

1. Le mot de la présidente



Delphine Haulotte

Chaque année, nous publions notre rapport d'activité.

L'objectif est d'assurer et de maintenir une communication efficace, régulière avec nos membres et tous les publics concernés par nos activités.

En 2017, nous avons continué la nouvelle organisation des réunions de notre asbl établie en 2016 avec un changement de présidence.

En effet, c'est le 25 septembre 2017 que j'ai été élue présidente de l'acn.

Je me suis engagée au sein de l'acn en 2010 et j'ai été élue comme vice-présidente. Je me suis engagée pour fédérer notre profession de praticien de l'art infirmier. J'aurais rêvé d'un ordre infirmier semblable à celui du Canada afin de nous défendre de manière encore plus optimale mais j'ai découvert qu'à l'acn, via des mandats régionaux et fédéraux, nous avons une place à prendre pour défendre notre profession. J'ai eu la chance de pouvoir rédiger au CFAI (Conseil Fédéral de l'Art), en collaboration avec mes collègues francophones et néerlandophones, le profil de compétence de l'infirmier responsable en soins généraux. Il nous permet d'expliquer aux politiques, aux publics, aux patients que nous avons un rôle important dans la qualité et la sécurité du patient lors des soins. Nous pouvons être fières de notre profession.

J'en profite pour remercier notre ancien président, Paul Sonkes, qui m'a magnifiquement préparée et coachée dans ce nouveau rôle de présidente.

Pour rappel, les 3 missions de notre association sont : **Représenter – Informer – Former**

Afin de répondre à ces 3 missions, l'acn fait fonctionner et organise :

- le travail de +/-85 mandataires qui bénévolement occupent +/- 140 mandats. Ces personnes se réunissent en Assemblée des Mandataires (AM) pendant 3h00 tous les mois excepté pendant les congés scolaires. C'est dans ces AM que sont organisés des débats préparés, à thèmes, pour élaborer les prises de positions professionnelles de l'acn. Cette assemblée est ouverte à tous nos mandataires, elle est animée par un des administrateurs qui peut aussi inviter des spécialistes pour nourrir les débats.
- Une fois par an, ces mêmes mandataires se réunissent en Assemblée Générale (AG).
- La gestion de l'asbl et la validation ou non de prises de position professionnelles via le Conseil d'administration. Ce CA est composé de 12 administrateurs élus et 3 ou 4 administrateurs de droit. Le CA se réunit pendant 1 heure tous les mois.
- Le travail du « bureau exécutif » formé du président, vice-présidents, secrétaire, trésorier, un ou deux conseillers, et la coordinatrice interne, se réunissant au moins une fois par mois
- Le travail de 3 employées (dont une assurant la coordination interne) pour faire fonctionner en permanence le siège social.

Depuis, cette nouvelle organisation qui se voulait plus démocratique en donnant davantage de parole, de temps, de soutien et de place à tous nos mandataires, le nombre de participants aux réunions a bien augmenté. Notre visibilité dans les médias, les réseaux sociaux et autres est également croissante.

Nous pensons avoir favorisé un certain dynamisme afin de pouvoir toujours mieux répondre à vos besoins et de défendre encore mieux notre profession.

Le combat n'est pas fini.

A ce jour, nous travaillons encore sur différents sujets que vous retrouverez dans nos revendications à la page 16 de ce rapport.

En ayant choisi de vous affilier à l'acn, vous êtes acteurs de notre défense professionnelle. Je vous remercie donc pour votre soutien, sans lequel, la défense professionnelle ne serait rien.

En attendant le grand plaisir de vous revoir, je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport annuel.

Delphine Haulotte

Présidente

2. Introduction

L'Association belge des praticiens de l'art infirmier – **acn-asbl** existe depuis 1924. Elle a pour objet de regrouper les praticiens de l'art infirmier au sens de la loi sur l'art de soigner ainsi que les personnes spécifiquement formées pour les aider (aides-soignants), dans un souci d'ouverture et d'accueil, notamment des orientations philosophiques et religieuses, en vue de:

- les rassembler pour défendre, tant d'un point de vue personnel qu'institutionnel, les valeurs et l'éthique qui sous-tendent la pratique des soins infirmiers de qualité visant l'autonomie, la protection et le respect du patient /client
- assurer la défense des intérêts, sociaux, économiques, légaux, culturels et éthiques des praticiens.
- contribuer à la reconnaissance et à la promotion de l'excellence professionnelle au travers de la formation de base, de la formation continue, de la pratique, de l'organisation du système de santé
- promouvoir la qualité des soins infirmiers, entre autre par la formation permanente et continuée
- contribuer à la recherche en matière de soins infirmiers et de santé.
- les représenter au sein de toutes les instances locales, régionales, communautaires, fédérales, nationales et internationales
- instaurer un dialogue avec les autres professionnels de la santé dans un but de concertation interdisciplinaire
- organiser toute activité culturelle ou d'intérêt professionnel dans le but, soit de répondre aux points 1° à 5°, soit de soutenir les praticiens dans l'exercice de leur profession.
- Promouvoir la recherche, la formation continue et le recyclage à toutes les étapes de la vie pour développer l'individu dans ses compétences professionnelles mais aussi culturelles, sociales et citoyennes.

→ 3 missions : **REPRÉSENTER** - **INFORMER** - **FORMER**

3. Bilan 2017



3.1 : acn : Représenter

Outre les services aux membres, l'objectif central de l'acn est de représenter et de défendre les praticiens de l'art infirmier au sein du système de santé fédéral, régional, communautaire, provincial et international. Les actions dans ce domaine sont faites en vue de collaborer à la reconnaissance de la profession sur un plan légal et scientifique. Nous répondons à cet objectif grâce aux mandats officiels dont l'acn dispose dans divers organes d'avis officiels et par lesquels nous faisons entendre la voix de la profession.

En 2017, les différents mandats étaient :

SUR LE PLAN FÉDÉRAL

→ Conseil Fédéral de l'Art Infirmier - CFAI

Représentants des Infirmiers :

- Peters Edgard (président)
- Gilis Henri
- Haulotte Delphine

Représentants des infirmiers travaillant en Gériatrie :

- Lambeau Jean Luc
- Menozzi Christel
- Lafourt Nancy (suppléante)

Diabète:

- Fisette Marie Louise
- Transon Michèle

Aide-soignant:

- Chkileca-Hulak Irina

Groupe de travail CFAI

«Différentiation de fonctions »

- Haulotte Delphine (co-présidente)
- Gendebien Olivier (expert)

Groupe de travail CFAI – CTAI

« Formation »

- Bellet Isabelle (Expert)
- Kathy Delabye
- Haulotte Delphine

Groupe de travail CFAI « Infirmier spécialisé et de pratique avancée »

- Dancot Jacinthe
- Martorana Mariella

Groupe de travail CFAI « Soins à domicile »

- Fisette Marie-Louise

Groupe de travail CFAI « Aides-soignant »

- Martorana Mariella

Groupe de travail CFAI

« Consultation-prescription »

- Haulotte Delphine
- Menozzi Christel

→ Conseil Fédéral des Sages-Femmes

- Orban Jacqueline (effective)

→ Commission Technique de l'Art Infirmier (CTAI)

Un nouvel appel à candidatures via l'UGIB a été réalisé début 2016. Les candidatures suivantes ont été proposées :

- En tant qu'effectifs : Christine WILLEMS et Catherine GERARDY
- En tant que suppléants : Patricia MENTI et Emmanuel SIMON

Aucune officialisation n'a encore été faite en 2017

Parce qu'elle
est membre
fondatrice de
l'UGIB, l'acn est
omniprésente
sur la scène
politique et
sociale belge.



**L'acn
représente en
2017 plus de
1500 membres
individuels et
110 institutions
dans lesquelles
travaillent
environ 13000
praticiens de
l'art infirmier.**

→ **Conseil Fédéral pour l'Allaitement Maternel**

- Orban Jacqueline (effective)

→ **Commissions Médicales Provinciales Brabant Wallon:**

- Orban Jacqueline (effective)
- Darras Elisabeth (suppléante)

Namur:

- Marchal Anne (effective)
- Brogneux Alain (suppléant)

Luxembourg:

- Dancot Jacinthe (effective)
- Duchateau Francine (suppléante)

Hainaut:

- Martens Catherine (suppléante)
- Spettante Aldo (effectif)

Liège:

- Vallem Geneviève (effective)

Ces mandats se terminaient en 2016. Un nouvel appel à candidatures a été organisé par l'intermédiaire de l'UGIB. En 2017, les nouveaux mandats ne sont pas encore effectifs.

→ **CA du KCE (via l'UGIB)**

- Fortemps Martin

→ **Commission multipartite hospitalière (via l'UGIB)**

- Sonkes Paul (suppléant)

→ **Commission de planification offre médicale – section infirmière (via l'UGIB)**

- Hans Sabine

→ **Commission « Droits du patient » (via l'UGIB)**

- Dancot Jacinthe

→ **Plateforme hémovigilance et pratique (via UGIB)**

- Malatesta Franca (effective)

→ **Conseil fédéral des établissements hospitaliers (via UGIB) :**

- Section financement:
Darras Elisabeth
- Groupe de travail Soins palliatifs
Darras Elisabeth
- Section programmation et agrément
Detienne Claire et Fortemps Martin

A l'I.N.A.M.I.

→ **Commission des Profils**

- Corijn Johan (Président)

→ **SECM - Chambre de première instance pour les Praticiens de l'Art Infirmier**

- Mercenier Claude (effectif)
- Corijn Johan (suppléant)
- Ori Christine (suppléante)
- Van de Weyer Claire (suppléante)

→ **SECM - Commission de recours pour les Praticiens de l'Art Infirmier**

- Peters Edgard (effectif)
- Urban Jacqueline (suppléante)
- Beaufays Patricia (suppléante)

→ **SECM - Commission de recours pour les Sages-Femmes**

- Urban Jacqueline (effective)

→ **Observatoire des maladies chroniques**

- Chard'Homme Nadine

De nouveaux mandats ont été octroyés en 2016 pour les chambres de contrôle et de recours ainsi que pour l'observatoire des maladies chroniques.

A LA COMMUNAUTÉ WALLONIE-BRUXELLES ET DANS LA RÉGION :

→ **AVIQ**

De nombreuses compétences en matière de Santé et d'Action sociale ont été transférées aux Régions. Pour ce faire, la Wallonie a mis en œuvre un organisme d'intérêt public (OIP) autonome gérant les compétences de la santé, du bien-être, de l'accompagnement des personnes âgées, du handicap et des allocations familiales. C'est l'agence pour une vie de qualité (AVIQ) qui comprend 3 sections : Bien-être et santé, Handicap et Famille. Par l'intermédiaire de l'UGIB, les infirmières sont représentées dans :

→ **AVIQ - Prévention & Promotion de la Santé par**

- Menti Patricia (mandat UGIB)

→ **Commission d'agrément des praticiens de l'art infirmier**

Depuis le 1/07/14, suite à la 6ième réforme de l'état, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Communauté flamande et la Communauté germanophone octroient les agréments aux professionnels de santé. Les visas sont toujours octroyés par le SPF santé.

La commission d'agrément se compose d'autant de sections qu'il y a de titres ou de qualifications légiférés et

de la section des aides-soignants.

Un appel à candidatures pour le renouvellement des mandats a été lancé fin 2016. Un AM du 17/11/2017 officialise les nouvelles candidatures qui seront effectives seulement en 2018.

Il s'agit de :

Section oncologie

- Boukhari Rédouane
- Bossard Evelyne
- Detienne Claire
- Findick Ayhan

Section diabète

- Bossard Evelyne
- Carrette Pascale
- Massotte Pierre

Section gériatrie

- Bossard Evelyne
- Chabot Joel
- Dragnet Emmanuel
- Heymans Christine (pour ComPas)
- Naho Marie Angèle
- Otto Catherine
- Piron Cécile (pour ComPas)

Section pédiatrie et néonatalogie

- Bossard Evelyne
- Menti Patricia
- Purnelle Danielle

Section soins intensifs et d'urgence

- Lamproye Ann
- Hansroul Nicolas

Section Aide-soignant

- Chaliasios Maria
- Dragnet Emmanuel
- Hulak Irina
- Mabega Kaseka Nicaise

Section Psychiatrie et santé mentale

- Boukhari Rédouane
- Bossard Evelyne
- Chabot Joel

Section Soins palliatifs

- Bossard Evelyne
- Dragnet Emmanuel
- Massotte Pierre

Section soins périopératoire

- Gerkens Caroline
- Willems Christine

→ **SISD-Bruxelles**

- Hansoul Joëlle

SUR LE PLAN INTERNATIONAL :

→ **Secrétariat International des Infirmiers et Infirmières de l'Espace Francophone (SIDIEF)**

- Lardennois Miguel (administrateur)

AU NIVEAU DE DIVERSES ASSOCIATIONS ET GROUPES :

→ **Belgian Pain Society**

- Chard'homme Nadine

→ **Groupe des Directions de l'enseignement infirmier du réseau libre confessionnel**

- Dubois Yannick

→ **PO du CPSI**

- Darras Elisabeth (présidente)
- Solé Anne Marie
- Delannoy Cathy
- Lardennois Miguel
- Duchateau Francine
- Sonkes Paul
- Peters Edgard
- Spettante Aldo (AG)

→ **UGIB**

- Sonkes Paul (fédéral et chambre francophone)
- Berckmans Geoffroy
- Heymans Christine (déléguee par ComPas)
- Kathy Delabye
- Haulotte Delphine (suppléante au fédérale et chambre francophone)
- Mercenier Claude (chambre francophone)
- Sole Anne-Marie (déléguee par ComPas)
- Van Basselaere Martine (chambre francophone)

→ **Groupes de travail UGIB EBP**

- Berckmans Geoffroy
- Karam Marlène

Création des réseaux hospitaliers

- Berckmans Geoffroy
- Gendebien Olivier
- Piron Cécile

Réforme de l'AR n° 78

- De Geest Isabelle
- Van Durme Thérèse

Charge de travail et pression liée au travail des infirmier(e)s

- De Groote Nathalie
- Feller Pascale

Protocole d'accord

- Peters Edgard
- Maigre Audrey

Art infirmier 2030

- Berckmans Geoffroy

→ ComPAs

- Ménozzi Christel
- Solé Anne Marie

→ Fond TRES

Dr Jules-Marie Heymans

- Lardennois Miguel (président)

→ Comité scientifique de la revue

Contact :

- Darras Elisabeth



Rapport 2017 du CFAI : conseil fédéral de l'art infirmier

Durant l'année 2017, le Conseil Fédéral de l'Art Infirmier a transmis 4 avis à la Ministre Maggie De Block, Ministre la Santé publique et des Affaires sociales :

- Avis 2017-01 du 4 juillet 2017 :
 - avis 2017-01a concernant le modèle de fonctions pour les soins infirmiers du futur (autorisation d'exercer)
 - avis 2017-01b concernant le modèle de fonctions pour les soins infirmiers du futur (études et formation)
- Avis 2017-02 du 12 septembre 2017 concernant les professions de l'aide médicale urgente
- Avis 2017-03 du 12 septembre 2017 concernant l'enregistrement des aides-soignants suite à la réussite d'une première année de baccalauréat, graduat ou brevet en soins infirmiers
- Avis 2017-04 du 14 novembre 2017 concernant l'opportunité d'un système de régulation de la déontologie des praticiens de l'art infirmier

Dans le cadre de l'avis 2017-01 concernant le modèle de fonctions pour les soins infirmiers du futur, le CFAI formule la proposition de 6 fonctions futures subdivisées en 3 catégories :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • soins généraux : <ul style="list-style-type: none"> ○ assistant de soins ○ infirmier • soins spécialisés <ul style="list-style-type: none"> ○ infirmier spécialisé ○ infirmier consultant • soins de pratique avancée <ul style="list-style-type: none"> ○ infirmier de pratique avancée ○ infirmier chercheur clinicien | <p>les profils de compétences seront élaborées en 2018. Pour rappel, le profil professionnel et de compétences de l'infirmier responsable de soins généraux avait été approuvé précédemment (1er avril 2015 et 12 janvier 2016)</p> |
|---|---|

Le CFAI a également approuvé le profil pour chaque fonction, les réflexions afin de transmettre les avis sur

En annexe de l'avis 2017-04 concernant l'opportunité d'un système de régulation de la déontologie des praticiens de l'art infirmier, le CFAI a approuvé une nouvelle version du

Code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belges qui remplace celui de novembre 2004 approuvé par l'Union Général des Infirmiers de Belgique (UGIB).

L'ensemble des avis du Conseil Fédéral de l'Art Infirmier sont disponible sur le site du S.P.F. Santé publique à l'adresse suivante <http://organesdeconcertation.sante.belgique.be/fr/organe-d%27avis-et-de-concertation/conseil-federal-de-lart-infirmier>

3.2. Informer

REVUES PARUES EN 2017



N° 184: JANVIER-AVRIL 2017

→ Votre association se réorganise.

- Editorial : un nouveau conseil d'administration
- Faut-il créer un assistant médical ?
- Décès en MRS par défaut de vaccination
- Infirmière seule contre la tuberculose
- Mobile health : c'est quoi ?
- Comment obtenir un transfert de connaissance ?
- OMS et OCDE investissent dans les professions de santé

N° 185: MAI-JUILLET 2017

→ Aide-soignant version 2017 : le scandale de l'été ?

- Editorial : le scandale de l'été
- Nightingale : inspirée par Platon ?
- Olympiades infirmières
- Aventures et mésaventures infirmières
- La question du coach
- Une infirmière par école !



N° 186: AOÛT-SEPTEMBRE 2017

→ Compétences infirmières

- Editorial : L'histoire nous amène-t-elle vers la fin des actes réservés aux infirmières ?
- Réforme des hôpitaux
- Prévention des infections de cathé urinaires
- Prévention des infections à clostridium
- Le développement professionnel
- Le burn out
- Vaccination contre le virus Herpes zoster
- Une infirmière à la tête de la santé des USA

N° 187 : OCTOBRE-DÉCEMBRE 2017

→ Une peau neuve !

- Editorial : la composition de notre bureau et de notre CA fait peau neuve !
- Réforme des hôpitaux : notre position
- Prescription infirmière en Espagne
- Plus de science, plus de cohérence
- Vaccination contre le HPV
- Améliorer les soins en prison
- Actualités internationales (OMS)



Rapport d'activité 2016

Outil incontournable pour mieux communiquer avec nos membres, avec les institutions et les politiques.

Info-nursing

Depuis 2013, avec notre partenaire Elma Multimédia, notre revue au format A5 est en couleur ! Nous avons donc un visuel plus attractif et une lisibilité plus efficace avec des nouvelles rubriques. Et nous gardons la qualité d'un maximum d'articles de fonds utiles à la pratique ou à la réflexion des praticiens de l'art infirmier.

Le contenu est déterminé par un comité de rédaction qui sélectionne des articles scientifiques, des articles de vulgarisation, des témoignages ou questions de membres auxquels nous répondons. Nous y publions également le programme des formations. Depuis 2015, la Commission Recherche de l'acn participe beaucoup à cette revue en proposant et traduisant des articles scientifiques qui lui paraissent intéressants pour la profession.

La publicité est limitée à 4 pages sur les 40 pages d'articles afin de conserver une revue ayant principalement un intérêt professionnel.

Le tirage est de 2000 exemplaires. La revue est envoyée aux membres individuels, aux institutions affiliées, aux bibliothèques des écoles d'infirmiers et aux parlementaires intéressés par les matières de santé.



SITE : www.infirmieres.be

Depuis aout 2015, le nouveau site vous propose toujours des actualités, des annonces d'emplois, les programmes de formation, les informations associatives habituelles (comme ce rapport d'activités), ainsi qu'un espace réservé aux membres qui contient tous les documents législatifs utiles à leur pratique et tous les anciennes revues Info Nursing téléchargeables. On y trouve aussi de nombreux liens vers tous nos partenaires et une FAQ. Les visiteurs peuvent également profiter de notre service en ligne pour s'inscrire à une activité ou pour s'affilier.

Les pages les plus visitées après la page d'accueil sont par ordre décroissant : formations, séminaires, congrès, association, législation, cpsi, emploi, info urning.

Fréquentation du site: évolution!

	2015	2016	2017
Visites	43 243	45536	44921
Pages vues	172 602	217 954	217 341
Pages par visite	3.99	4.79	4.42
Durée moyenne de la visite	00 :03 :27	00 :04 :13	00 :03:47
Nouvelles visites	63,06%	61.20%	82,30%



Facebook...

Pour communiquer au mieux, l'acn a, depuis 2012, une page Facebook « Acn Asbl » !

1713 mentions J'aime en 2016 ; 2427 un an après!

Nous y publions des actualités, des vidéos, des informations sur nos congrès et séminaires !

Vous y avez la parole : donnez votre avis et posez vos questions !

La newsletter: Infi Flash



Nursing Flash était le premier service d'alerte électronique de la profession infirmière créé par l'acn en 2004. Les membres peuvent sur simple demande connaître l'actualité de l'infirmier en temps réel en recevant ces alertes courtes par voie électronique.

En 2017, comme en 2016, la Ministre a été très avare en prise d'initiatives légales à l'intention des infirmiers, ce qui explique donc encore une année pauvre en matière d'informations urgentes.

A l'exception de celle-ci :

→ 21/08/2017

Prescription et délégation d'actes aux infirmiers par un dentiste : enfin une base légale.

Une fois de plus les membres de l'acn en ont été les premiers informés !!





La plupart des questions posées concernent:

Réponses aux questions

L'acn a la réputation d'offrir à ses membres un service de réponse défiant toute concurrence. Et cette activité s'est grandement amplifiée avec l'apparition des nouvelles technologies de l'information...

Chaque question envoyée par un praticien à l'acn est triée par le secrétariat qui la dispache à la ou les personnes les plus compétentes pour y répondre. Lorsque la réponse est clairement rédigée elle est envoyée et si nécessaire un suivi est assuré.

La plupart des questions des membres trouve réponse dans les 48 heures, pour les plus simples, à 1 semaine, pour les plus compliquées.

	2014	2015	2016	2017
La pratique infirmière : les concepts, les actes infirmiers, les conditions dans lesquelles ils sont posés...	29	23	40	31
Les aides-soignants et la délégation	3	2	8	2
Les titres et qualifications professionnels particuliers – agrément - équivalence	16	14	10	17
La formation	23	27	10	15
Les différents secteurs de soins et les conditions de travail	10	13	21	30
Les institutions	2			
Les associations professionnelles				
La mobilité internationale	1	2	1	1
Divers	8	8	14	12
	92	89	104	108
Nombre de questions provenant de personnes non affiliées à l'acn	56	32	36	50

Le FORUM acn des étudiants infirmiers

permet de mettre en relation des étudiants (dernière année de brevet, baccalauréat, sage-femme ou spécialisation), des employeurs, des Hautes Ecoles de spécialisation, des Universités et des Associations de santé.

Les étudiants peuvent ainsi avoir un échantillon des possibilités d'emploi ou de formation qui s'offrent à eux après leurs études.

Les hôpitaux, maison de repos, sociétés d'Intérim, sociétés de soins à domicile, associations y prennent aussi les premiers contacts avec leurs futurs infirmiers.

En 2017, nous avons réuni 1350 étudiants de tous les réseaux, 22 employeurs, 5 associations et les écoles de santé publique.



3.3. Former

L'acn est la première association d'infirmiers qui organise depuis plus de 60 ans des journées d'étude, des séminaires, des congrès,... visant à accroître les compétences des soignants ainsi qu' à maintenir leurs connaissances à jour dans le but de garantir la qualité des soins à court, moyen et long terme.

Le programme des formations est conçu par la Commission formation qui s'est mise au vert en octobre 2017 et s'est rebaptisée CELLULE DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL. (Voir au point 5.7).

Nous avons ce jour là, fixé de nouveaux objectifs qui sont détaillés au point 5.7.

Nous avons aussi créé une charte du formateur acn, gage de qualité et de soutien à nos formateurs.

2015	2016	2017
130 activités	143 activités	138 activités
3861 participants	3487 participants	2654 participants
204 jours	173 jours	155 jours

Congrès

Années	Nombre de congrès	Nombre de participants	taux de satisfaction
2014	8	1102	81%
2015	10	1571	80%
2016	8	1673	81%
2017	8	907	83%

Détails des congrès en 2017



Thèmes	dates 2017	Lieu	Nombre de Participants	Taux de Satisfaction
Viser le transfert en formation : Enjeux pédagogiques et organisationnels	10/01/2017	cpsi	43	86%
33ème symposium SIO : Paroles de patients, promesses de scientifiques - Soins en Oncologie	11/03/2017	CEME	181	84%
3ème Journée d'étude organisée par l'asbl ABIsMeR et l'acn : Les nouveautés en imagerie médicale et radiothérapie	29/04/2017	GALILEO	61	84%
congres acn/fnib	12/05/2017	Namur	0	84%
15ème Journée des cadres de proximité RE Devenir le super héros de mes émotions ! Pour un management bienveillant	23/05/2017	cpsi	80	83%
Geronto : Améliorer nos soins aux personnes désorientées: expériences pratiques	17/10/2017	ottignies	318	86%
5 ème Séminaire Européen SIDIEF : Pratiques avancées : état des lieux et actualités	23/11/2017	isei	58	
3ère Journée d'étude de la Commission Santé Mentale et Psychiatrie de l'acn : L'entretien infirmier en santé mentale, mythe ou réalité ?	05/12/2017	galileo	166	75%
Total	8		907	83%

Nous nous faisons un plaisir d'organiser chez vous des formations qui existent dans notre catalogue mais aussi de faire du sur mesure selon vos besoins et vos projets d'établissement.

Séminaires

Nos séminaires sont ouverts aux aides-soignants, infirmiers, infirmiers spécialisés, infirmiers ressources, cadres infirmiers, sages femmes, directeurs de maisons de repos et de soins,...selon les sujets (environ 40% des participants sont membres de notre association). Ils leur permettent de développer leurs connaissances et leurs compétences dans un domaine très précis.

Nous attachons une grande importance à la sélection de nos formateurs, ils ont tous une pratique de terrain et sont en même temps reconnus par leurs pairs comme des experts de leur matière. Nous travaillons principalement avec des infirmiers, diététiciens, juristes, psychologues, coachs en développement personnel et consultants pour entreprise...

Toutes nos formations sont accréditées soit par le SPF Santé Publique lorsque celui-ci le demande, soit/et par les régions bruxelloise et wallonne pour les directions et le personnel des MR-MRS. Vous trouvez toutes les explications à ces obligations légales au début de notre catalogue de formation.

Plusieurs de nos formations répondent aux obligations de formation permanente des infirmiers en chefs, des infirmiers spécialisés et qualifiés. Tout cela est signalé dans nos programmes.

Depuis que nous éditons un catalogue de formations distribué à toutes les institutions de soins de la partie francophone du pays, nous avons fortement augmenté les formations organisées en INTRA.

Dans nos locaux	Nombre séminaires	Nombre jours	Nombre participants	Taux de satisfaction
2014	52	88	693	87%
2015	53	89	689	88%
2016	57	77	722	87,5%
2017	62	78,5	781	86%

Formation intra établissement (in situ):

Grâce à notre catalogue de formations, nous avons beaucoup développé les formations sur site. Nous les organisons sur mesure en collaboration avec les institutions demandeuses.

En 2012, nous en avons organisées 34, soit 62 jours et demi de formations.

En 2013, nous en avons organisées 49, soit 87 jours de formations.

En 2014, nous en avons organisées 78, soit 97 jours de formations.

En 2015, nous en avons organisées 67, soit 105 jours de formation.

En 2016, nous en avons organisées 49, soit 87 jours de formation.

En 2017, nous en avons organisées 48, soit 68 jours de formation.

Le CPSI (Centre de formation Pour les Secteurs Infirmier et de santé de l'acn)

Rapport d'activités 2017

Durant l'année 2017, le CPSI a mis l'accent sur **4 axes** :

- le développement d'un partenariat avec l'**ONG Tatu en Tanzanie**,
- la **communication interne et externe**,
- l'exploitation de la **robotique** dans le cadre de la **formation en soins infirmiers**
- l'**implication des étudiants** (journées d'études, colloques, etc.)

Former des soignants bénévoles en Tanzanie

Le CPSI a contribué à la formation des soignants bénévoles en Tanzanie dans le cadre d'un partenariat international avec l'ONG TATU.

La collaboration s'articule en 3 temps :

- **Analyse des besoins** de formation sur le terrain (suivi des soignants) ;
- **Formation** de 5 jours (hygiène des mains, prise des paramètres, etc.) ;
- **Accompagnement du transfert** des acquis d'apprentissage (suivi des apprenants pendant la tournée des soignants)

Un rapport d'évaluation détaillé a été rédigé au terme de la mission et partagé avec l'ONG Tatu.



Parallèlement à cette action de formation et d'accompagnement, un **reportage photos** a été réalisé par notre responsable des relations internationales (anthropologue de formation) pour saisir les moments forts de ce projet. Une série de photographies seront mises en scène dans le cadre d'une exposition photos au CPSI.





La communication au centre des attentions

Notre site internet connaît une fréquentation croissante. La navigation a encore été améliorée. Les liens entre les différents outils de communication (site, plate-forme interne, Facebook, LinkedIn, etc.) ont été explorés et clarifiés. Les axes de communication préférentiels ont été définis (Soins infirmiers, Pédagogie, pilotage de la Qualité).

Concernant la communication externe et interne via les réseaux sociaux notamment, le Groupe de travail Communication se réunit régulièrement et développe de nouvelles compétences par le biais des formations suivies en équipe. Plusieurs événements ont été partagés : le concours Saint Valentin, le concours du pull de Noël, la vidéo « mannequin challenge », le symposium à l'attention des directeurs de MR/MRS, ...

Zora sous le feu des projecteurs

Le CPSI a eu le privilège de présenter «ZORA» devant plus de 120 personnes dans le cadre de la Semaine Européenne de la Formation professionnelle (evsw) : « Apprenticeships in the digital age: are we ready for the future? ». La EVSW est une initiative de la **Commission européenne** destinée à **améliorer l'image de l'enseignement** et de la formation professionnelle (EFP). Ceci afin d'obtenir des compétences et des emplois de qualité, grâce à l'organisation de différents événements dans les pays participants partout en Europe, au niveau local, régional et national.

Les différents acteurs de la Semaine ont eu l'occasion de partager des **exemples d'excellence** en matière d'EFP et de découvrir **l'utilisation de Zora** au sein de notre établissement.

Notre robot Humanoïde a également participé à un reportage télévisuel réalisé au CPSI par RTL au sujet de l'utilisation de Zora dans l'enseignement des soins infirmiers ainsi qu'à un reportage radio réalisé par la RTBF.

Dans le cadre d'un **projet pilote**, Zora a été utilisée dans le cadre d'un cours sur le diabète. Elle a pu assister le formateur en proposant une évaluation formative réalisée à l'aide de QR code.



Participation à la journée scientifique du Pôle Bruxelles

Une délégation du **Comité Qualité** du CPSI a participé à la journée d'étude scientifique du centre didactique du **pôle académique de Bruxelles**. Pour cette deuxième édition, la journée était consacrée au thème «Comment les conceptions personnelles des enseignants influencent-elles le travail en équipe pédagogique ? En chemin vers l'approche-programme dans l'enseignement supérieur».

Le travail collaboratif de 4 de nos étudiants a été présenté via un poster lors du forum pédagogique. Ce dernier portait sur «**L'évaluation intégrée : un levier pour la posture de praticien réflexif**».

AFEDI - 1er Prix pour les étudiants du CPSI

Nos étudiants ont participé au concours organisé par l'AFEDI - Association Francophone Européenne des Diagnostics, Interventions et Résultats Infirmiers. Nous avons remporté le 1er prix.

Tout cela ne doit pas nous faire oublier que notre centre de formation fête ses **50 ans d'existence**. La partie avant du bâtiment a bénéficié, à cette occasion, d'un petit lifting. D'autres projets d'aménagement sont en cours. Rendez-vous en 2018.

3.4. Responsabilité sociétale et durabilité (RSE)

Pour garder une cohérence de qualité et d'éthique, l'**acn** s'est engagée sur différents objectifs de RSE !! Sa première mission de défense professionnelle est déjà en elle-même un choix éthique. Mais, nous avons voulu intégrer l'entièreté de la gestion de l'association dans cette démarche RSE.



- L'acn a décidé de soutenir « **POUR LES ENFANTS D'IDOMENI** », « association de fait » pour apporter de l'aide aux ENFANTS d'IDOMENI, qui font partie des populations en migration bloquées à la frontière greco-macédonienne.
- L'acn a soutenu l'association **WAPA** International pendant toute l'année
- L'acn est membre de **beCause-health**
- Partenariat avec la Librairie « **A livre ouvert** » à l'occasion de nos journées d'étude
- Nous continuons à travailler avec un restaurant « Social » pour le service Horéca des congrès et séminaires : **La Chôm'Hier AID** et la **K'Fête**
- Respect des compétences des bénévoles
- Utilisation de vaisselle non jetable pour les séminaires
- Tri des déchets



4. Objectifs 2018



4.1. Revendications

L'aen réitère les revendications prises en commun avec l'UGIB pour les élections 2014 et qui se trouve sur son site web : <https://www.infirmieres.be/federales>

1. Augmenter qualitativement et quantitativement les normes de personnel pour le jour et la nuit.

Extraction de l'Infirmier Chef des normes d'encadrement:

- 1 Une augmentation équivalente dans le secteur de soins résidentiel (MR, MRS) et dans les services et pratiques des soins infirmiers à domicile.
- 2 Prévoir une fonction hôtelière et/ou administrative dans tous les services intra et extra muros.

2. Construire et financer un système de différenciation de fonction, dans lequel les infirmiers puissent développer des carrières autres que hiérarchiques, condition indispensable à la dispensation de soins de qualité et en continuant à reconnaître, à enregistrer et à financer plus rapidement tous les titres et qualifications (en cours et à venir) dans tous les secteurs de soins. Une valorisation financière doit être conservée quel que soit le niveau de pouvoir concerné par le porteur de titre et de qualification.

3. Rendre obligatoire une formation continue permanente de 2 jours minimum par an financée par les autorités pour tous les infirmiers. Il faut également élargir le système de congés éducation payés à tous les secteurs (privé et public). Les infirmiers qui vont en formation doivent être remplacés sur le terrain afin de ne pas mettre les patients et équipes en difficulté.

4. Structurer l'activité infirmière dans le secteur MR/MRS, dans les structures extra-muros et les services de soins à domicile, de la même manière que celle en vigueur dans les hôpitaux, menant vers un véritable département infirmier.

5. Financer à leur juste valeur les fonctions d'infirmier en chef, et de même les autres fonctions hiérarchiques à haut niveau de responsabilité.

6. Soutenir de manière cohérente et structurée la recherche infirmière ainsi que sa diffusion.

7. Améliorer et adapter le financement de tous les hôpitaux quel que soit leur taille pour assurer une

qualité des soins optimale afin de répondre aux besoins locaux de la population.

8. Développer une représentation équilibrée et suffisante des infirmiers dans :

- 1 tous les conseils et commissions organisés par l'Autorité Fédérale;
- 2 tous les conseils et commissions organisés par les Autorités Régionales, également ceux qui seront mis en place, dans la perspective de la sixième réforme de l'état;
- 3 les différents conseils et commissions au sein de l'INAMI (extension, révision et représentation proportionnelle des infirmiers);
- 4 la représentation au niveau international

9. Former une seule catégorie d'infirmiers en soins généraux : les bacheliers. 1 seule filière organisée en 4 ans de niveau universitaire afin de répondre à la directive européenne et aux besoins en soins actuelles et futurs de la population. L'infirmier doit pouvoir disposer à côté de lui d'un assistant de soins mieux formé que l'aide-soignant actuel, autorisé à réaliser plus de prestations donc certains de manière autonome.

10. Nous exigeons la mise en place d'une réglementation concernant la pratique infirmière avancée, permettant plus d'activités autonomes suite au suivi d'une formation de master en sciences infirmières. D'autre part, si le système de spécialisations infirmières doit être revu, il doit l'être sur base du dernier avis du CFAI en la matière.

4.2. Information

- Rédiger des communiqués de presse via l'agence Belga
- Faire vivre notre page facebook de manière plus professionnelle
- Créer une page linked'in et twitter
- Améliorer encore le site internet.
- Aller à la rencontre des étudiants infirmiers
- Proposer à nos associations amies de coordonner la création d'un roll up pour une meilleure visibilité

4.3. Formation

- Suivi de la mise au vert d'octobre 2017 :
 - fédération de nos formateurs avec plusieurs actions :
 - Drink des formateurs
 - création d'un groupe fermé de nos formateurs sur facebook
 - Rédaction de diverses procédures pour le bon fonctionnement de la nouvelle cellule de dvp professionnel.
- Mettre l'accent sur les transferts de formation
- Réévaluer le marché et la concurrence pour éviter les redondances
- Evaluer les besoins de formations en fonction du nouveau profil de compétences de l'IRSG
- Anticiper les formations en fonction de ce nouveau profil
- Développer le catalogue des formations proposées par l'acn
- Prévoir des journées d'étude pour chaque titre et qualification reconnus
- Répondre au mieux aux besoins du terrain
- Promouvoir les formations sur mesures en institutions

4.4. Plan R.S.E.

- Continuer ce qui est déjà mis en place
- Formation continue pour les employées
- Une journée de team building pour l'équipe
- Trouver des nouveaux partenariats « donnant/donnant » - « gagnant/gagnant »

5. Structure

5.1. L'Association belge des praticiens de l'art infirmier (acn - asbl)

De par sa structure et son mode de fonctionnement, l'acn essaye d'obtenir l'avis de l'ensemble de la profession avant d'émettre un avis officiel sur une problématique ou avant de prendre une décision.

L'acn est une association sans but lucratif, fondée en 1924. Elle est un des cinq membres fondateurs de l'Union Générale des Infirmières de Belgique (UGIB).

L'acn n'attend pas passivement que ses membres lui disent sur quels problèmes agir... l'acn interroge la profession régulièrement (sondages, forums, groupes de travail,...) et s'assure toujours d'une assise diversifiée de la profession au sein de ses organes de gestion que sont le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale.

De plus, elle fait partie depuis toujours de l'UGIB

Depuis 2017, le « bureau de l'acn » était en réflexion sur le fonctionnement et l'adéquation de l'organisation de l'association aux missions de l'acn.

Pour rappel, les 3 missions de notre association (redéfinies lors d'un séminaire de mise au vert en 2012) sont : **Représenter | Informer | Former**

La composition de notre bureau et notre conseil d'administration a fait peau neuve en 2017!

Depuis le mois de février, notre asbl a changé de fonctionnement.

Au bureau :

- Edgard Peters : vice-président, DDI de la FASD et président du CFAI
- Jacinthe Dancot : Secrétaire et représentant de l'enseignement, infirmière coordinatrice de la section SI de la HERS
- Olivier Gendebien : Trésorier, représentant les soins aigus, cadre infirmier au CH Valida
- Catherine Borgers : Coordinatrice interne de l'acn

Le conseil d'administration est réduit à 14 personnes. Il est composé de différentes personnes représentant toutes les fonctions infirmières : la première ligne, les soins aigus, les soins chroniques, l'enfance, la santé mentale et l'enseignement.

- Nadine Chard'Homme: représentante des soins chroniques, infirmière référente douleur aux Cliniques Universitaires Saint Luc, présidente de GIFD (Groupe des infirmiers (ères) francophones douleur)

- Elisabeth Darras, représentante du CPSI, membre permanente

- Kathy Delabye, représentante des soins chroniques, infirmière enseignante à la HE Vinci et secrétaire SIO (Société belge des infirmiers (ères) en oncologie)

- Yannick Dubois, représentant de l'enseignement, membre permanent, directeur Haute Ecole Galilée-ISSIG

- Marie-Louise Fiset: représentante de la première ligne, infirmière indépendante en Maison Médicale

- Catherine Gerardy, représentante des soins aigus, infirmière chef des soins intensifs du CHR de Verviers

- Patricia Menti, représentante de l'enfance, infirmière enseignante à la HE Ilya Prigogine

- Christel Menozzi, représentante des soins aigus, cadre infirmier au CHU de Liège

- Jacqueline Orban, représentante de l'enfance, cadre infirmier pôle mère-enfant au Chirec

- Paul Sonkes, représentant de la santé mentale, DDIP au CH Valida

Nous avons créé une Assemblée de Mandataire de plus de 70 personnes représentants des infirmiers (employés et indépendants) bacheliers, brevetés, des aides-soignants, des DDI, des enseignants, etc....

Les Assemblées des Mandataires ont lieu 9 fois par an autour de sujets d'actualités en invitant des personnalités concernées. Le but étant d'avoir un avis centralisé.



5.2. L'Assemblée Générale (AG)

L' AG se réunit une fois par an. En 2017, elle est composée de 70 membres élus directement soit pour nous représenter dans 164 postes différents. Ce sont, soit des collègues ayant un mandat dans diverses instances, soit des collègues représentant une facette particulière de la pratique infirmière. L'Assemblée Générale est l'organe qui inspire la politique et les orientations de l'association.

Les secteurs d'activités ou particularités suivantes sont représentés dans notre AG:

- Infirmier gradué
- Infirmier breveté
- Aide-soignant
- Infirmière – sage-femme
- Infirmier travaillant dans le secteur des personnes âgées
- Infirmier représentant la pratique en oncologie
- Infirmier représentant la pratique en pédiatrie et néo-néonatalogie
- Infirmier représentant la pratique en diabétologie
- Infirmier représentant la pratique en soins intensifs et aide médicale urgente
- Infirmier représentant la pratique en revalidation
- Infirmier représentant la pratique à domicile comme salarié
- Infirmier représentant la pratique à domicile indépendant
- Infirmier représentant la pratique en maison médicale
- Infirmier représentant la pratique en salle d'opération
- Infirmier représentant la pratique en santé mentale et psychiatrie
- Infirmier représentant la prise en charge de la douleur
- Infirmier conseillé en informatique
- Infirmier représentant la pratique en santé communautaire
- Infirmier représentant la pratique en imagerie médicale et la radiothérapie
- Infirmier réalisant des soins esthétiques et de bien-être
- Infirmier expert en réflexion éthique
- Infirmier expert en DI-RHM
- Infirmiers désignés aux commissions médicales provinciales
- Cadre infirmier hospitalier
- Directeur infirmier hospitalier
- Directeur infirmier de MR-MRS
- Enseignant infirmier de niveau supérieur (bachelier)
- Enseignant infirmier du 4ème degré de l'enseignement secondaire (brevet)
- Directeur d'institut de formation en soins infirmier
- Directeur dans l'enseignement de promotion sociale
- Représentant du réseau libre de l'enseignement infirmier

5.3. Le Conseil d'Administration (CA)

Le CA se réunit mensuellement. Il est composé de 14 personnes de l'acn choisies parmi les membres de l'Assemblée Générale parce qu'elles représentent une facette incontournable de la pratique infirmière ou parce qu'elles sont mandatées dans une structure particulièrement importante pour la profession (CNAI-CTAI).

Le CA assure la gestion courante de l'association : suivi des dossiers en cours et prises de décisions opérationnelles conformément aux orientations prises en AG.

En 2017, les points débattus dans ces différentes structures sont :

- Groupe de travail sur la vision 2030 de la profession
- Lettre envoyé à la ministre De Block concernant les économies qu'elle veut réaliser sur le budget des soins de santé
- Mise en place de la nouvelle structure acn : AG-AM-CA-Bureau
- Révision du ROI
- CFAI : différenciation de fonctions : réfléchir sur le profil de compétence de l'assistant de soins
- Vérification des candidatures pour les élections et vote : conseillers acn, commission d'agrément, CA nouvelle mouture.
- Elections acn nouveau CA
- Stratégies élections UGIB
- Demande de Parrainage étude UCL ULB VUB concernant étude sur les auto-tests
- Mandats au CFAM : appel aux candidats est lancé jusqu'au 13 mai
- Feedback d'une rencontre Cabinet De Block – employeurs sur les domaines de soins infirmiers du 3 mai dernier
- Feedback rencontre FWB (Delphine et Edgard)
- Point de vue de l'acn à défendre devant les instances : Delphine demande de mettre au point notre façon de faire.
- Discussion avec la FNIB pour une meilleur synergie au niveau international (CII, SIDIIEF etc)
- Investissement de l'acn (peut-être avec la FNIB) pour potentialiser la participation belge au congrès mondial du SIDIIEF à Bordeaux en 2018
- Approbation des comptes 2016 et présentation/approbation du budget 2017
- Démission du président et nouvelle composition du bureau
- La réforme hospitalière fera l'objet d'un édito. Il faudra envisager une AM à ce sujet.
- Les régimes de congés des employées acn vont donc être revus
- Les évaluations des employées de l'acn ont été réalisées. Une réévaluation barémique sera envisagée
- Réélection du bureau suite au départ du président
- Position acn sur aide et soins
- Validation position acn sur les réseaux hospitaliers
- Propositions de sujet et lieu pour le prochain « 12 mai »
- Fiches fonction des membres du bureau
- Information sur la fusion du CPSI avec une autre institution d'EPS
- Création d'une commission/association des enseignants de l'enseignement supérieur
- un groupe de travail commencera sur l'IFIC au niveau du CFEH
- Soins à domicile : analyser la loi sur la lecture de la CIPro
- proposition a été faite de passer à une version électronique (pdf dynamique) de l'Info-Nursing.
- Folder vaccination NVKVV : ce folder, créé par la NVKVV en néerlandais et traduit par l'acn, mis en page par la NVKVV, peut être utilisé lors de formations. Il s'agit d'un guide de bonnes pratiques, qui sera rendu disponible pour les membres sur le site des deux associations.
- Cellule de développement professionnel : la commission formation de l'acn a eu une mise au vert en octobre 2017. Son nouveau nom sera la cellule de développement professionnel (CDP). Le rôle de

la CDP est de réunir différents domaines d'expertise afin d'organiser des activités pédagogiques de qualité répondant aux besoins du marché et visant le développement professionnel.

- Le CPSI souhaite développer les formations continues courtes. La distinction entre les formations acn, jusqu'à deux jours, et CPSI, plus longues, n'est plus aussi sou-

haitable car les professionnels viennent de moins en moins à des formations longues vu leur réalité professionnelle. Il pourrait donc y avoir des conflits d'intérêt. Il faudra discuter de modalités de collaboration ou à tout le moins d'absence de concurrence ; ce point sera discuté dans la CDP

- programmer en février-mars une évaluation de notre nouveau

5.4. Le bureau exécutif

Le CA élit en son sein un bureau composé des président, vices-présidents, trésorier, secrétaire et conseillers généraux ainsi que de la coordinatrice interne. Ce bureau assure la gestion quotidienne de l'association. En 2017, il s'agissait de Paul Sonkes, Delphine Haulotte, Edgard Peters, Jacinthe Dancot, Olivier Gendebien et Catherine Borgers. En juillet 2017, suite à la démission de Paul Sonkes à la présidence de l'acn, c'est Delphine Haulotte qui est devenue présidente et Christel Menozzi a été élue seconde vice-présidente et fait désormais partie du bureau.

5.5. L'équipe de coordination

Notre association est la seule association de praticiens de l'art infirmier d'expression francophone ayant engagé depuis plus de 45 ans des personnes rémunérées sur fond propre afin d'améliorer les services aux membres en particulier et à la profession en général.



L'association a, ces dernières années, multiplié ses activités et amélioré sa visibilité. Pour garantir ce dynamisme et être « sur la balle » auprès de notre public et de nos intervenants, il est impératif d'avoir une bonne coordination des actions et des personnes.

En 2017 la coordination des activités a été assurée par :

Catherine Borgers, travaillant à temps plein comme coordinatrice interne de l'association

Isabelle Gooris, travaillant à ½ temps comme assistante à la coordination des formations et des congrès

Isabelle Mertens, travaillant à 3/5 temps comme coordinatrice administrative (gestion des membres, comptabilité, etc.)

5.6. L'équipe des volontaires

L'acn, sans les volontaires, ne peut pas fonctionner. Notre activité augmente chaque année !

En moyenne, 2 jours par semaine sont couverts par un volontaire.

Voilà ce qu'ils font pour nous, pour vous : envois des cartes de membre, résumé des évaluations des séminaires et congrès, préparation des documents donnés aux formations, aide logistique lors des séminaires et congrès (pause café, accueil, lunch), préparations des mailings,...

Donc merci à : Anne-Marie, Livine et Luc, Viviane et Philippe, Anne et Jean et Christelle !

5.7. Les Commissions et les groupes de travail

Etant donné que la pratique infirmière est extrêmement vaste et que notre association se donne pour ambition de la représenter globalement et d'être en mesure de donner des avis sur tous ses aspects, nos commissions sont des lieux de parole spécialisés et capables de préparer les prises de positions ou orientations de l'association. Toutes ces commissions sont présidées par un(e) infirmier(e) qui siège à l'AG pour assurer la continuité des travaux.

La commission Santé Mentale et Psychiatrie



Les activités de la Commission Santé Mentale et Psychiatrie se sont inscrites à travers quatre axes stratégiques. Dynamiser, Représenter, Fédérer et Communiquer.

En 2017, la commission s'est réunie deux fois et à organiser sa 3ème journée d'étude.

Lors des réunions, nous avons redéfini les missions de la commission:

- Protéger le titre
- Informer les infirmiers en santé mentale et psychiatrie des thèmes d'actualité concernant leurs professions
- Soutenir la spécificité de l'infirmier en santé mentale et psychiatrie

Nous avons pour objectif à terme :

- de réaliser ou de participer à la réalisation d'un profil de compétence/fonction de l'infirmier spécialisé en santé mentale et psychiatrie
- De participer dans la mesure de nos possibilités aux réunions politiques/associatives concernant cette spécificité
- De programmer un congrès par an pour les infirmiers en santé mentale et psychiatrie

→ 3ème Journée d'étude de la Commission Santé Mentale et Psychiatrie de l'acn : le 5 décembre 2017

**L'entretien
infirmier en
santé mentale,
mythe ou
réalité ?**



La commission Pédiatrie et Néonatalogie acn-AISPN-FNIB



Nombre de réunion :

Il y a eu 5 réunions en Janvier, Mars, Aout, Octobre, Décembre et une journée de travail en juillet.

Noms des participants :

Dieu Sandra (journée de travail), Désiron Micheline, Marsin Solange, Meert Samuel, Menti Patricia, Miserotti Marie-Françoise, Pollet Joordan, Purnelle Danielle.

Sujets abordés :

- Suivis :
 - o reconnaissance des infirmières spécialisées en pédiatrie et néonatalogie (ISPN) ayant suivi la formation de consultante en lactation,
 - o place de l'ISPN et des spécialisations au sein de la différenciation de fonction,
 - o annulation (arrêt du 8 décembre 2016) du programme de soins pour enfant de 2014 (AR du 2 avril 2014),
 - o mandats UGIB, CFAI, CTAI, Commission d'agrément du TPP ISPN, ...
 - o divers travaux de l'UGIB et du CFAI.
- Révision des normes d'encadrement en service NIC et N*.
- Différence de formation entre l'ISPN, la sage-femme et l'infirmière en santé communautaire.
- Lecture et discussion :
 - o nouvelles recommandations sur le M.E.O.P.A.,
 - o rapport KCE concernant l'Hôpital en 2025,
 - o charge de travail infirmier et ses conséquences,
 - o note conceptuelle de M. de Block, domaine des soins infirmiers en Belgique,
 - o Mémorandum pédiatrique (06/06/2017-Association des pédiatres et Absym)
 - o prime d'attractivité suite à des demandes de professionnels de terrain.
- Fonction pédiatrique en extrahospitalier.
- Projet concernant l'avis et la prescription infirmières en soins de plaies.





La commission éthique

La principale fonction de la Commission éthique de l'acn est de réfléchir aux questions, aux problèmes rencontrés par les infirmier(e)s dans le cadre de l'exercice de leur profession. Elle est composée d'infirmiers et de bio-éthiciens issus de divers secteurs – et présidée par une infirmière pédiatrique.

Cette commission se réunit tous les mois.

Les membres de l'acn qui ont des questions ou des réflexions éthiques à communiquer, les transmettent à cette commission qui y répond ou se charge de la diffusion.

Les réflexions de la commission cette année 2017 ont porté sur :

- Les soins en milieu carcéral
- Suite des réflexions sur l'élargissement de la loi de l'euthanasie aux mineurs
- Le consentement du patient
- Réflexion sur le fonctionnement de la commission
- Le deuil

La commission Recherche



Rapport d'activités 2017

1. Réunions

La commission s'est réunie trois fois pour la révision de la traduction d'un article de recherche et pour envisager de nouvelles activités en vue de diffuser plus largement les recherches en soins infirmiers publiés sur les sites de recherche, par exemple EBM PracticeNet, P4Q

2. Prix Grasi

La Commission n'a pas reçu de travaux cette année.

3. Articles publiés dans l'info-nursing

Platon, Nightingale et les soins infirmiers : m'entendez-vous maintenant ?

Info-nursing de mai – juillet 2017

4. Membres de la Commission en 2017

Christiane Campi, Marie-Thérèse Celis, Gisèle Ceulener, Elisabeth Darras, Isabelle De Geest, Cécile Gaillet, Tania Timmermans, Thérèse Van Durme, Thierry Veekman.

Tous ceux et celles qui souhaitent contribuer personnellement aux travaux de cette commission et ainsi participer au développement de la recherche en soins infirmiers sont les bienvenus. Il suffit de prendre contact soit avec la présidente du groupe, soit avec le secrétariat de l'acn.

Présidente : Marie-Thérèse CELIS-GERADIN - mthcelis@hotmail.com

La Commission Formation est devenue la Cellule de Développement Professionnel

La commission formation de l'acn s'appelle désormais : « **CELLULE DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL** ». Ce changement d'appellation traduit la volonté de ses membres à mettre l'accent sur le développement professionnel continu.



La cellule a pour objectif d'offrir aux praticiens un moyen unique de soutien professionnel. Les formations proposées deviennent un lieu dynamique d'échanges entre les pairs visant à assurer la mise à niveau des compétences.

La cellule de développement professionnel a à cœur de proposer des formations qui permettent de/d' :

- valider et partager des idées, des opinions et des pratiques gagnantes
- bénéficier de l'expérience d'un réseau de professionnels de la santé afin d'accroître son savoir, savoir-faire, savoir-être et savoir agir.
- Maintenir et d'actualiser des connaissances et des compétences
- Améliorer sa pratique professionnelle

La formation continue est une des trois missions de l'Association belge des praticiens de l'art infirmier. Pour assurer cette mission, la Cellule de Développement Professionnel a élaboré une «charte du formateur acn» qui précise la philosophie dans laquelle doivent s'inscrire nos actions de formation.

La Cellule de développement professionnel veille à ce que ces principes généraux soient respectés :

- Les participants sont acteurs de leur apprentissage.
- La pédagogie prend en compte l'expérience des participants.
- Les méthodes pédagogiques favorisent le transfert des acquis de formation dans les pratiques.
- Les méthodes pédagogiques favorisent le co développement de l'ensemble des participants.
- Les méthodes pédagogiques s'ancrent dans le contexte d'exercice professionnel des participants.
- Le formateur est à la fois dans une posture de guide, d'accompagnateur et de facilitateur.
- La bienveillance est au cœur de chaque formation : respect de soi et des autres.
- La confidentialité est respectée.

En espérant vous voir toujours PLUS nombreux à nos différents rendez-vous, nous faisons le pari que cette réflexion et ce repositionnement répondront à vos attentes et besoins professionnels.

Le nouveau catalogue de formations 2018 a été envoyé à toutes les institutions. Il est aussi accessible en ligne : https://www.infirmieres.be/sites/default/files/content-site/pdf/catalogue_2018.pdf

Nous vous proposons toujours des formations « **sur mesure** » qui répondent à une demande spécifique de votre institution.

Toutes les formations que nous proposons reçoivent les **accréditations** des différentes instances en fonction de leur contenu. Vous trouverez l'information dans notre catalogue de formation.

→ Composition:

Ses membres : Isabelle Bellet, Christiane Campi, Ayhan Findik, Josine Gustin, Sidonie Laurent et Fabienne Vranckx.

Sa coordinatrice : Catherine Borgers. formations@infirmieres.be

La commission Soins à Domicile: RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



La commission « Soins à domicile » est composée :

- membres ayant un statut de salariés.
- membres ayant un statut d'indépendants.
- membres des Maisons Médicales.

La commission poursuit ses réunions régulièrement. C'est l'occasion pour les membres de discuter des dossiers élaborés aux différents niveaux du pouvoir.

2017 : Année importante pour notre secteur.

Janvier 2017 : Obtention d'une indexation de 0.83%.

Octobre 2017 : Lecture de la carte d'identité des patients.

Toutes les prestations infirmières soumises au tiers payant, sont assujetties à la lecture de la carte d'identité du patient, au moment de la prestation du soin.

Seuls, les soins validés par la carte d'identité pourront être envoyés vers les organismes assureurs en vue du paiement.

La modification : « L'INAMI tolère 10 % de non-lecture de la carte d'identité. En cas de dépassement des 10 % de non lecture de la carte d'identité, la facturation ne sera pas refusée. Il s'agit d'un seuil de lecture à partir duquel les services de contrôle de l'INAMI pourraient être amenés à examiner les raisons pour lesquelles un dispensateur de soins ne lit pas le document d'identité de manière électronique »

Alors, que la loi a été publiée en 2015, force est de constater que certains logiciels homologués n'ont pas assurés ... (du côté des mutuelles également) les problèmes de traitements des envois entraînant ainsi des retards de paiements.

La population a été informée tardivement et l'INAMI transmet des informations floues.

La justification de cette mesure trouve en partie son origine dans le fait de contrôler la fraude et de faire des économies.

Nous connaissons une sous-consommation du budget dans notre secteur depuis des années entre autre par l'introduction des échelles de Katz tous les 3 mois.

L'arrivée de la lecture de la carte d'identité risque d'augmenter encore cette réalité.

Nous apprenons également que les hôpitaux qui réalisent des soins à domicile ne sont pas obligés de vérifier l'identité des patients à l'hôpital.

Cette réalité sera scrutée car pourrait s'apparenter à de la concurrence déloyale.

Mais, l'actualité du moment, c'est également le scrutin en vue d'octroyer les mandats en commission de convention de l'INAMI, pour la période allant de MAI 2018 à MAI 2022

L'aen rejoint un cartel créé pour l'occasion et qui se nomme « **Consortium des infirmières indépendantes francophones et germanophones** »

Celui-ci a introduit sa candidature auprès de l'INAMI le 15 décembre 2017.

Un comptage aura lieu parmi toutes les candidatures.

Les cartels qui comptent le plus de membres se répartiront les 4 mandats et représenteront les infirmières et infirmiers indépendants pendant 4 années.

A l'heure de publier ce rapport, le résultat n'est pas encore connu.



L'année 2017 verra également la poursuite des réunions au sein de l'ASBL -INFICONSOR. Cette dernière rassemble l'ensemble des ASBL des praticiens à domicile, francophones salariés et indépendants, en vue de former un consortium représentatif de la spécificité des soins infirmiers à domicile, en regroupant les associations et fédérations des praticiens de l'art infirmier (infirmiers, assistants en soins hospitaliers et aides-soignants).

L'AG de juin 2017 permet d'élargir la représentativité d'INFICONSOR par l'arrivée d'un représentant de la Fédération des Maisons Médicales, membres de l'acn.

Les mandataires d'INFICONSOR représentent les PAI à domicile dans les différentes instances :

- Plateforme Première Ligne Wallonie (PPLW)
- La Fédération Régionale des Associations de Télémédecine Médicale. FRATEM asbl.
- Le projet COMING (Anciennement appelé ASISTEO)
- La Formation à l'E-Santé wallon

La note concernant le projet de cercles infirmiers a été finalisée et transmise aux instances concernées.

Lieux des réunions:

Les réunions ont lieu soit à Namur, soit à Bruxelles selon l'agenda des Administrateurs de l'acn également présents à la Commission.

La décentralisation sur Namur rend les déplacements de la majorité des membres plus aisée.

Une convocation est envoyée avant chaque réunion.

Le calendrier est réalisé 6 mois à l'avance.

Nous invitons les jeunes et les moins jeunes infirmiers et infirmières à domicile à nous rejoindre afin de partager un maximum d'expériences.

Namur le 31/12/2017 - Claude Mercenier - Présidente.



Commission diabétologie



La commission diabétologie s'est constituée en 2011.

Elle est ouverte à tous les infirmiers qui en font la demande. Qu'ils soient issus de l'enseignement, de la pratique hospitalière, de la pratique à domicile et en maison médicale. Certains sont des infirmiers relais en diabétologie, d'autres experts, d'autres pas – tous ont la volonté de répondre aux objectifs du groupe

Le groupe est animé par une infirmière experte en diabétologie et éducatrice de patients diabétiques.

Les objectifs du groupe sont les suivants :

1. Être un lieu de discussion et d'échanges sur les problèmes de prise en charge du diabète dans le système de santé publique belge et les solutions qui pourraient y être apportées
2. Mettre en évidence les zones de ce système où les infirmiers et infirmières ne sont pas utilisés à leur juste valeur et où ils pourraient donc facilement apporter une meilleure contribution à celui-ci.
3. Imaginer le développement de nouveaux rôles pour la profession infirmière afin d'améliorer la prévention, le traitement et le suivi des patients.

Les membres actifs de la commission ont décidé qu'en 2013 ils augmenteraient les interactions avec le Conseil Infirmier de l'Association Belge du Diabète (ABD).

Depuis, les réunions de cette commission se font conjointement avec les infirmiers membres de l'ABD et alternativement au siège social de l'acn et à l'ABD.

En 2017 nous avons poussé l'Union Générale des Infirmiers de Belgique à intervenir auprès de la Ministre et de l'INAMI à propos de la nouvelle convention « pour le suivi et l'éducation des patients diabétiques » (version juillet 2016) : cette convention amalgame les professions d'infirmier et de diététicien, leur donnant un rôle identique et exigeant une formation complémentaire uniquement aux infirmiers. Ceci est inacceptable pour nous. L'INAMI nous a répondu qu'elle tiendrait compte de nos remarques pour la révision de cette convention en 2018.

A l'occasion de la journée mondiale du diabète, le 14 novembre, la commission a également réalisé une campagne de communication à destination de certains médecins chefs et du monde politique sur rôle que toute infirmière joue auprès des patients diabétiques. Nous avons également organisé, en collaboration avec les hôpitaux Iris-Sud, une demi-journée de recyclage en diabétologie à destination des infirmières de première ligne.

Bureau des directions de département infirmier acn/FNIB Activités 2017



Le Bureau des DDI s'est réuni 4 fois au cours de l'année.

Renouvellement au sein du Bureau et intégration de nouveaux membres:

- Démission de S. De Jonghe (acn)
- Arrivée de J. Durbecq (acn)

Composition du Bureau:

Présidente:

Chantal Moiset

Membres:

Françoise Bardiau; Adrien Dufour; Joëlle Durbecq; Françoise Happart; Jacques Héraut; Jean-Pierre Hoste; Véronique Jadot; Françoise Müller; Chantal Van Cutsem.

Invités permanents, les présidents acn et FNIB

Paul Sonkes et Alda Dallavalle.

La **fonction de trésorière** a été assurée par Françoise Müller.

Participations du Bureau aux différents Groupes, Commissions, CA, Cabinets, etc :

- Françoise Bardiau pour la PAQS ;
- Adrien Dufour pour l'AG et le CA de l'acn ;
- Jacques Héraut pour l'AG et le CA de la FNIB ;

Poursuite de la réflexion autour des thèmes suivants :

- Réforme structurelle des filières de formation infirmière.
- Evolution des pratiques avancées avec l'infirmière clinicienne.
- Rôle de l'infirmière dans le paysage actuel de la santé.
- Expériences d'empowerment des patients dans les différentes institutions.
- Analyse des besoins en formation des Directions de département infirmier.

Première assemblée générale du 9 juin 2017 sur les thèmes :

- Actualités professionnelles
- Retour d'expériences d'accréditation - CH Mouscron, CNDG, CHC Clinique St Joseph.

Deuxième assemblée générale organisée pour le 13 octobre 2017 sur le thème

- **Bien-être au travail : ai-je tous les outils ?**

A été annulée vu le trop peu d'inscriptions.

5.8. Les Associations conventionnées

L'ABIsMeR est une association d'infirmier(e)s travaillant en imagerie médicale ou radiothérapie.

Mis en place en février 2013, cette association est actuellement composée de 106 membres infirmiers avec ou sans spécialisation en imagerie médicale et radiothérapie.



L'objectif de l'association:

- est de contribuer au développement d'une approche globale du patient en imagerie médicale et radiothérapie. Les valeurs défendues sont le partage et les échanges d'expérience tout en conservant une indépendance de travail.
- est de structurer, consolider une plate-forme de réflexions et d'échanges afin de devenir un interlocuteur reconnu et concerté tant par les instances nationales et professionnelles que pour orienter des projets en matière de prise en charge des patients en imagerie médicale et radiothérapie

Missions

- Contribuer à la reconnaissance de l'infirmier(e) spécialisé(e) en imagerie médicale et radiothérapie
- Apporter une réflexion collégiale, en imagerie médicale et en radiothérapie lors des projets du Ministère de la Santé Publique
- Défendre la place de l'infirmier(e) en imagerie médicale diagnostique et interventionnelle/en radiothérapie
- Rassembler les outils pertinents pour l'évaluation de la qualité du soin en imagerie médicale et radiothérapie
- Echanger des outils didactiques et pédagogiques
- Participer activement aux congrès et réunions spécifiques

Réalisations en 2016:

- Rassemblement d'infirmier(e)s spécialisé(e)s (ou non) en imagerie médicale et/ou en radiothérapie autour d'un projet commun : la valorisation du profil infirmier en imagerie médicale/radiothérapie
- Elaboration d'une réflexion approfondie sur base de la littérature à propos des interventions en soins infirmiers réalisées en imagerie médicale et radiothérapie
- Participation à la réflexion autour des barèmes IFIC
- Notre présidente, Martine Van Basselaere participe aux réunions des mandataires de l'ACN et est membre suppléant du CA de l'UGIB
- Notre vice-président, Assan Khadira est membre de l'assemblée des mandataires de l'ACN en tant que représentant des infirmiers travaillant en imagerie médicale et radiothérapie

Personnes de contact

- **Présidente de l'ABIsMeR:** Martine Vanbasselaere (infirmière, titulaire de la spécialisation en imagerie médicale diagnostique et interventionnelle): martine.van.basselaere@galilee.be
- **Membres fondateurs de l'ABIsMeR**
Vice-président : Assan Khadira Ben Kaddour (infirmier spécialisé en imagerie médicale et radiothérapie, maître assistant en 4ème IMR, coordinateur de la spécialisation interdisciplinaire en radiothérapie, représentant des infirmier(e)s travaillant en imagerie médicale ou en radiothérapie au sein de l'Assemblée des mandataires de l'ACN) : hassan.khadira@galilee.be

Lionel Gantois (infirmier spécialisé en imagerie médicale et radiothérapie, chef de service d'imagerie médicale, Institut Jules Bordet) : lionel.gantois@bordet.be



**AISE existe
depuis le 26
juillet 2005
et compte
actuellement
57 membres
(infirmières
en SIE ou
sympathisants)**

Association des Infirmières conseil en Soins infirmiers Esthétiques et de bien-être.

L'association a pour but de :

- se faire connaître et reconnaître
- placer les infirmières conseil en SIE dans tous les secteurs de soins
- développer un concept de soins englobant esthétique et bien-être
- rendre plus visible la formation et la certification
- rendre les SIE accessibles à toute personne malade en intra et extra hospitalier
- promouvoir la formation continuée

AISE a organisé :

- 1 AG et 5 CA avec réflexion sur l'évolution et la finalité des SIE et leur intégration dans le système de santé actuel + déploiement des axes de communication
- 1 séminaire post formation intitulé « Autour de l'Image de soi », animé par la société INGA Wellbeing et Madame Monique Callewaert
- la réalisation du périodique annuel

AISE a participé :

- aux réunions de pilotage du projet P3-SIE et ECOSAD soins à domicile en interdisciplinarité
- aux Assemblées de Mandataires + AG de l'acn
- aux réunions francophones de l'UGIB
- aux réunions de ComPas
- à la coordination et à la rédaction de textes pour le site web (www.aise.be)
- à la gestion de la page Facebook
- au stand du Forum des étudiants (acn /Charleroi)
- à la présentation lingerie + balnéaire de la société Dumonceau
- au soutien financier de SPICY 3 (Handicap -Solidarité et mini marathon en équipe)

Plusieurs membres ont représenté AISE par :

- une sensibilisation aux SIE auprès des étudiants de 3^{ème} année (bacheliers +infirmiers hospitaliers à Mouscron et Tournai)
- le conseil, la supervision ou l'accompagnement scientifique de plusieurs TFE en rapport avec les Soins Infirmiers Esthétiques et de bien-être : écoles Parnasse-ISEI St Luc et Louvain la Neuve, Mons, Charleroi, Namur, France
- la réalisation d'articles (revue Kairos de Palliabrú n° 63 et version digitale de la Libre Belgique sur le cancer en mars)
- la participation à la formation « toucher-massage » (recyclage infirmière relais en algologie - Charleroi)
- la réalisation d'ateliers de cosmétiques naturels (Wavre / Waterloo)

Perspectives 2018 :

- faire reconnaître officiellement la spécificité des SIE : l'infirmière en SIE peut elle s'inscrire dans la description de la nouvelle fonction de l'infirmière spécialisée 2018 ?
- développer en interdisciplinarité la spécificité des SIE dans le cadre d'une prise en charge holistique.

Elisabeth Grellier Présidente AISE



Association Francophone Européenne des Diagnostics,
Interventions et Résultats Infirmiers a.i.s.b.l.

Rapport d'activités du secteur Nord-Belgique : année 2017

Constitution du bureau		Constitution du bureau
Responsable du secteur	De Geest I	Responsable du secteur
Secrétaire et secrétaire adjointe	Gustin J - Wilmot M-C	Secrétaire et secrétaire adjointe
Trésorière	Lambert F	Trésorière
Membres	Celis M-Th	
Constitution du bureau	Delsupexhe M-V	
Responsable du secteur	Lebas M-C	
Secrétaire et secrétaire adjointe	Gaillet C	
	Mahieu Ch	
	Thioux C	
		Constitution du bureau
	De Geest I	Responsable du secteur
	Gustin J - Wilmot M-C	Secrétaire et secrétaire adjointe

Réunion de secteur :

5 réunions de secteurs ayant pour objectifs de

- Faire le relais entre le CA Europe et le secteur
- Organiser les activités du secteur :
 - Accompagner l'organisation des JEE de Bruxelles
 - Définir le thème de la 3^{ème} journée d'échanges du secteur (2018)
 - Organisation des troisièmes olympiades de raisonnement clinique
 - Rencontrer les problématiques des équipes de soins
 - Réflexion autour d'un diagnostic infirmier
- Développer des nouvelles fonctionnalités pour le site de l'afedi

Activités réalisées et thématiques abordées :

- Préparer les JEE de Bruxelles
- Olympiades de Raisonnement Clinique via une plateforme dédiée au raisonnement clinique infirmier
 - 17 groupes de 4 étudiants de 5 écoles différentes
- Présence au Forum infirmier
- Préparer la journée d'échanges 2018

Projets pour 2018 :

- Organiser les Troisièmes olympiades du raisonnement clinique du secteur Nord-France Belgique
- Organiser des ateliers thématiques sur demande des infirmiers de terrain
- Sensibiliser des « jeunes » à l'intérêt d'utiliser les classifications dans leur pratique de terrain
- Rencontrer des équipes de soins autour de l'élaboration de leurs plans de soins guide
- 3^{ème} journée d'échanges (2018)
- Intégrer, faire vivre le secteur dans Le site internet AFEDI
- Participer au Forum infirmier
- Continuer la réflexion autour d'un diagnostic infirmier et formaliser cette réflexion au travers un écrit

De Geest Isabelle



Actions en 2017 :

Cours Unamec aux délégués commerciaux donnés par A. Dubois, M. Liégeois, S. Couture, M. Hainaut.

Journée de Travail (juin 2017)

1. Réorganisation du travail au sein du CA et du bureau de l'AFISO
2. Révision des règles de trésorerie – nouveau logiciel
3. Présentation du projet Key Skills management auquel plusieurs membres du CA participent

Journée de Travail (décembre 2017)

1. Groupes de travail sur le ROI
2. Suivi du projet Key Skills management
3. Réflexions sur le projet IF IC

Journée européenne des infirmiers en soins périopératoires (EORNA)

UGIB

1. AFISO est membre de l'UGIB mais ...
2. N'est plus membre du Conseil d'administration
3. N'a plus la vice-présidence

UGIB Francophone

1. Assiste aux réunions tous les deux mois
2. Participe aux travaux

Participation à des congrès nationaux :

- Congrès ASTER – Gembloux (mars 2017)
- Congrès VVOV – Blankenberge (mai 2017)
- Octobre 2017 - Namur : Myriam Pietroons & Stéphanie Straet, Olivier Willième

Participation à des congrès internationaux

- AORN – Boston (avril 2017)
- JNEP de l'UNAIBODE – Strasbourg (mai 2017)
- SF2S – Antibes (septembre 2017)
- Novembre 2017 - Andorre
- Myriam Pietroons : participation à une table ronde sur l'enseignement en soins infirmiers périopératoires en Europe



Meetings EORNA :

- Rhodes – mai 2017 : O. Willième - C. Willems
- Berlin – novembre 2017 : O. Willième - C. Willems

EORNA Congress Rhodes – mai 2017

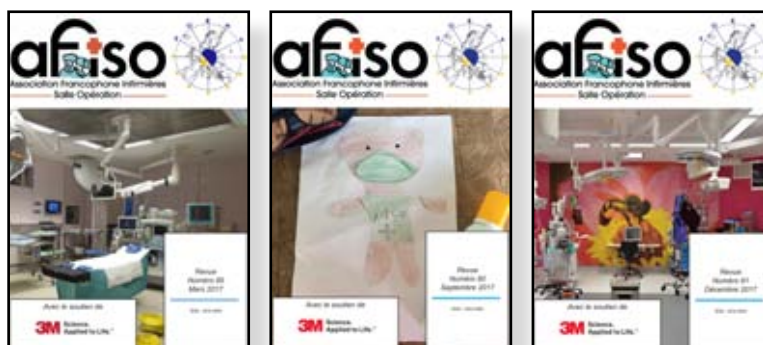


Organisation de 4 Symposiums régionaux

350 participants, 13 crédits d'heure



Revue AFISO N° 89 – 90 – 91 : 1500 exemplaires



Répertoire AFISO des firmes de bloc opératoire et de stérilisation 2017

à l'attention des membres (via le web), des Services achats, des Chefs de bloc et stérili et des Pharmaciens

200 pages – 500 exemplaires

Newsletters envoyées en 2017 :

- 12 newsletters
- 2.300 inscrits

Actions vers les hôpitaux :

- Publication d'offres d'emploi sur le site www.afiso.be
- Publication d'offres d'emploi dans la Revue AFISO
- Stand au Congrès annuel AFISO
- Affiliation nominative groupée des membres du personnel

Autres participations :

- CTAI : C. Willems : membre effectif (Nouveau mandat 2017)
- Représentation à l'acn : C. Willems (assemblée des mandataires)
- Commission Agrément des titres: C.Willems, W.Schellekens, A.Dubois, M.Pietroons



L'Association Professionnelle Francophone des Infirmiers Spécialisés en Santé Communautaire est une ASBL créée en août 2012 dont le but premier est la reconnaissance de notre spécificité de professionnel de la Santé communautaire à travers le partage d'idées, d'actions concrètes et de relever le défi de la reconnaissance du titre.

Concrètement, l'association a pour buts :

- Promouvoir la profession de l'infirmier spécialisé en santé communautaire, et renforcer une approche optimale des soins infirmiers en Santé communautaire,
- Alimenter la réflexion et l'étude de l'adéquation entre la profession d'infirmier spécialisé en santé communautaire et l'exercice de la profession dans le contexte réel,
- Soutenir la participation à des projets de recherche, de publication ou de manifestation en lien avec la santé communautaire.

Les activités réalisées par l'association au cours de l'année 2017 :

Les membres du Conseil d'Administration ont poursuivi les objectifs fixés :

Représenter notre plus-value auprès des grandes associations professionnelles :

- L'APFISCO est devenue en juin 2017 membre de l'Assemblée Générale de l'Union Générale des Infirmières de Belgique (UGIB)
- Membre de l'Assemblée Générale et de la chambre francophone de l'UGIB.
- Membre actif de l'assemblée des mandataires de l'Association belge des praticiens de l'art infirmier (ACN) et membre de son Assemblée Générale

Construction d'un plaidoyer pour la reconnaissance de la spécificité de la santé Communautaire :

- Matinée de travail sur l'avenir des spécialités le 20 septembre 2017 organisée par l'Association Francophone des Infirmiers d'Urgence AFIU
- Dépôt de 2 candidatures APFISCO comme expert au groupe de travail du CFAI consacré à l'infirmier spécialisé. Les membres n'ont pas été retenus.
- Collaboration avec les experts du groupe de travail du CFAI consacré à l'infirmier spécialisé
- Diffuser les offres d'emploi dans le domaine de la santé communautaire auprès de nos membres
- Concrètement, le conseil d'Administration de APFISCO s'est réuni lors de 8 réunions



Créée il y a plus de 30 ans, la Commission Personnes Âgées de l'acn s'est transformée en 2010 en asbl « **ComPAs** » pour mieux défendre ses opinions et répercuter à tous les niveaux les besoins, les analyses et les revendications de ses membres.

ComPAs s'est révélée être l'organe de représentation et le lieu de convergence de tous les praticiens de l'art infirmier actifs auprès des personnes âgées, tant ceux qui œuvrent en service G qu'en MR-MRS, en psycho-gériatrie, à domicile, dans l'enseignement ou la recherche.

En 2017, la XXIIème journée d'étude coorganisé par ComPAs et l'acn avait pour thème : « Ecoute, c'est ma vie. Histoire de vie pour un projet de soins ». Elle fut animée par un Clown Daisy Croquette et fut très appréciée par les 360 participants. Un véritable succès.

Nous préparons la prochaine journée d'étude qui aura lieu le 16 octobre 2018 au Centre culturel d'Ottignies sur le thème de « **La communication avec et autour des personnes âgées** ». **Les objectifs de nos journées sont non seulement d'apporter de nouvelles idées pour améliorer les soins à nos aînés, mais aussi une réflexion sur nos façons de prendre soins, de communiquer, de respecter leur autonomie, ...**

Nous comptons actuellement plus de 400 membres qui ont été régulièrement invités aux réunions de l'AG. Cette politique a été efficace puisque le nombre de présences aux AG a augmenté sensiblement.

ComPAs c'est donc :

- Un lieu d'échange et d'écoute,
- Un lieu de rencontre de compétences,
- Une association inscrite dans un réseau d'associations. Nous sommes représentés aux réunions de la chambre francophone de l'UGIB ainsi qu'au groupe de réflexion sur les réseaux de soins.
- Des professionnels actifs dans les commissions infirmières et sur le terrain, notre présidente a participé à un groupe de réflexion sur l'utilisation des médicaments chez les personnes âgées.
- Une référence pour tout ce qui concerne la pratique infirmière auprès des personnes âgées,

C'est aussi :

- Des soirées débats, grâce à nos membres qui participent à différents groupes, nous restons informés de tout ce qui se passe au sein de la profession.
- La défense du titre et de la qualification en gériatrie, nos représentants sont largement majoritaires dans la nouvelle commission d'agrément.
- Une action pour la structuration des soins en maisons de repos (MR) et en maisons de repos et de soins (MRS). L'organisation et la supervision de ces institutions ayant été confiées aux régions, nous avons adapté notre texte sur la structuration des MR-MRS et l'avons envoyé aux ministres de la santé de la région bruxelloise et wallonne.



Le Groupe des Infirmier(e)s Francophones Douleur existe depuis 2009. Il est reconnu comme Professional Interest Group (PIG) de la Belgian Pain Society (BPS), un chapitre de l'International Association of Study of Pain. (IASP). Il s'est constitué en asbl depuis le 24 février 2014, conventionnée avec l'acn depuis le 24 mars 2014.

Ce groupe est composé de 15 membres infirmiers avec une diversité tant géographique qu'en termes de spécificités professionnelles.

Depuis sa création, le GIFD a toujours privilégié le partage d'expériences se voulant être une plateforme d'échanges et de réflexions.

Sa volonté est de faire progresser et d'améliorer la prise en charge de la douleur, selon une approche biopsychosociale et interdisciplinaire, et ce pour tous les types de douleur.

Ses objectifs sont de:

- Promouvoir et développer la gestion de la douleur dans l'Art Infirmier, les sciences infirmières et la qualité des soins
- Regrouper tout praticien de l'Art Infirmier intéressé par cette matière, notamment les infirmiers porteurs d'une qualification professionnelle particulière en évaluation et traitement de la douleur ou tout autre titre dans le domaine de l'algologie, reconnu en Belgique
- Représenter et défendre la profession et l'Art Infirmier en douleur tant du point de vue de l'intérêt professionnel des membres que dans l'intérêt des patients qui leur sont confiés

Concrètement, nous souhaitons

- Défendre la fonction d'infirmier algologue
- Soutenir les collègues participant aux projets nationaux en douleur
- Développer davantage la formation de base et continuée en algologie
- Être un interlocuteur pertinent, reconnu et concerté par les instances nationales
- Faire profiter les collègues et les patients de notre expertise en évaluation et traitement de la douleur

Réalisations en 2017

- Membre de l'Assemblée générale de l'UGIB depuis avril 2015, du bureau de la BPS (depuis 2009) et du SIDIEF (depuis décembre 2016)
- Mandat acn à l'Observatoire des Maladies Chroniques
- Echanges d'expériences et d'informations
 - Les projets des équipes algologiques multidisciplinaires adultes et pédiatriques et les équipes des Centres Multidisciplinaires d'Evaluation et traitement des douleurs chroniques
- Formateur dans le programme de 150 heures en algologie :
 - Approche soignante multidisciplinaire (UF1= 50 heures)
 - Expertise en évaluation et traitement de la douleur (UF2= 100 heures)
- Coordination des formations
- Analyse de documents d'informations patients
- Elaboration d'une brochure sur l'administration de la morphine, destinée aux patients (en cours)
- Actualisation du site internet : www.gifd.be
- Réflexions en cours sur le travail de collaboration avec les psychologues
- Publication de deux newsletters sur les activités de l'asbl pour nos membres

Projets 2018

- Finaliser la brochure morphine
- Publication de deux newsletters par an
- 9^e journée d'algologie le 27 mars 2018, en collaboration avec l'acn et la Belgian Pain Society
- Rencontrer le groupe des psychologues afin de partager des expériences communes et des réflexions dans le cadre de la fonction algologique multidisciplinaire.
- Organisation de formations courtes pour les membres effectifs :
 - Exercices pratiques à l'entretien motivationnel (en collaboration avec le groupe des psychologues)
- Poursuivre les démarches en vue de la reconnaissance d'une expertise en évaluation et traitement de la douleur, en tenant compte de la nouvelle classification IFIC
- Mettre en place des groupes de travail spécifiques



La S.I.O est une ASBL créée en 1984 dans le but de valoriser les soins infirmiers en oncologie. Actuellement, la SIO vise en particulier à optimiser la qualité des soins infirmiers dans les différents domaines de l'oncologie (hématologie, radiothérapie, dépistage, oncopédiatrie, soins palliatifs, ...).

Elle est membre actif de l'EONS. (European Oncology Nursing Society)

Elle est membre actif du conseil fédéral de l'art infirmier et au niveau de la commission d'agrément.

Objectifs:

La S.I.O. participe à l'évolution des connaissances professionnelles en matière de prévention, de formations et de soins. Elle travaille au maintien et à l'amélioration du plus haut niveau de qualité des soins en regroupant des infirmier(e)s accompagnant tout patient atteint de cancer et ses proches. Elle promeut le soutien de chaque infirmier, la collaboration des équipes infirmières et interdisciplinaires.

En 2017:

- 32^eme symposium de la Société belge des infirmier(e)s en oncologie, le Samedi 11 mars 2017, à Charleroi : « **Paroles de patients, promesses de scientifiques** »
- Organisation de 3 Master-Class « Immuno-Oncologie » dans différentes régions francophone du pays.

6. Nos Partenaires

Le Secrétariat International des Infirmiers et Infirmières de l'Espace Francophone, fondé en 2000 et dont le siège social se trouve à Montréal, est en quelque sorte l'association mondiale des infirmiers francophones. Cette association a pour principal objectif de diffuser les savoirs infirmiers et de permettre leur échange au niveau international en français.



Dans ce cadre, le **SIDIIEF** diffuse des informations, publie des prises de position, organise une Assemblée Générale chaque année dans un pays différent et un congrès mondial tous les 3 ans sur un continent différent.

En mai 2003 le Conseil d'Administration de l'**acn** avait envoyé sa Secrétaire Générale au congrès mondial du **SIDIIEF** se tenant à Montpellier afin d'adhérer à cette association et d'explorer les possibilités de partenariat. Durant les premières années d'adhésion, l'**acn** fût un simple membre de cette association.

En 2006, au retour du congrès mondial tenu à Montréal, voyant le dynamisme croissant de cette association et des sujets extrêmement intéressants qui y étaient débattus, il fût décidé qu'il était stratégiquement utile pour l'**acn** de participer plus activement à ce réseau international en étant un partenaire volontaire des initiatives francophones mondiales. Ce fût le début d'une aventure passionnante pour les infirmières belges au niveau international...

En vue du congrès mondial devant se tenir en 2009 à Marrakech, l'**acn** fit une promotion importante du **SIDIIEF** auprès des infirmiers belges, de sorte que la délégation belge y fût particulièrement remarquée, et plusieurs présentations orales et défenses de posters ont été assurées par des membres actifs au sein de l'**acn**.

Dès 2010, notre ancien président, Miguel Lardennois, réussit à se faire élire comme administrateur du **SIDIIEF** suite à l'élection mondiale effectuée auprès des 1500 membres. Depuis, l'**acn** est encore plus active dans le cadre des événements organisés par le **SIDIIEF** et elle prend part à sa gestion, elle est présente à toutes ses activités et en fait la promotion auprès de toutes les infirmières francophones belges.

Le nombre d'infirmiers et associations belges membres de ce réseau international ne fait que croître.

Lors des élections de 2012, 2014 et 2016, notre représentant a été réélu pour poursuivre dans cette voie.

En 2012, le **SIDIIEF** a publié une prise de position sur la nécessité dans le monde francophone (souvent en retard sur les anglophones) de rehausser le niveau de formation infirmière et de permettre une filière de 3 cycles universitaires aux infirmiers (bachelier-master-doctorat en sciences infirmières).

En 2013 l'**acn** a organisé l'Assemblée Générale annuelle du **SIDIIEF** à Bruxelles, dans les locaux de son CPSI.

En 2015 le **SIDIIEF** a organisé son congrès mondial triennal qui s'est tenu à Montréal. A l'occasion de ce congrès mondial, un mémoire reprenant une revue de littérature analytique sur ce thème de l'apport des soins infirmiers à la sécurité et qualité des soins a été publié. Le **SIDIIEF** a également publié au printemps 2015 une étude sur la discipline infirmière. Deux ouvrages qui sont disponibles dans la librairie en ligne et que devraient posséder toutes les bonnes bibliothèques d'écoles d'infirmières et d'institutions de soins : www.sidiief.org

En 2017, notre association a, pour la 5ème année consécutive, organisé l'étape belge des séminaires européens du **SIDIIEF**, sous l'égide de l'Institut et Haute École de la Santé La Source (Suisse), en collaboration avec HELV-ISEI et les Cliniques Universitaires St Luc à Bruxelles. Ceci témoigne également de notre intention de favoriser les échanges au sein de la grande communauté infirmière francophone.

**L'acn est fière
d'être un
partenaire très
actif au sein
de ce grand
réseau mondial
d'infirmières
francophones.**

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique a été créée en 1952 sous statuts d'association de fait. Jusqu'en 2009, elle est restée une alliance d'organisations professionnelles autonomes générales, sans forme juridique spécifique.



Le 15 septembre 2009, cinq associations générales, à savoir la NVKVV, la NNBVV, la FNIB, l'ACN et la KPVDB, sont parvenues à lui donner le statut d'ASBL, ce qui lui a permis d'acquérir la personnalité juridique. En 2013, l'AUVB-UGIB-AKVB s'est ouverte à toutes les associations infirmières, y compris aux associations d'infirmières et infirmiers spécialisés.

Aujourd'hui, l'Union Générale des Infirmiers de Belgique rassemble 43 organisations professionnelles issues des trois régions et communautés. Elle couvre ainsi tous les aspects de la formation et de l'exercice de la profession infirmière et représente les 140 000 professionnels actifs dans le pays.

Missions

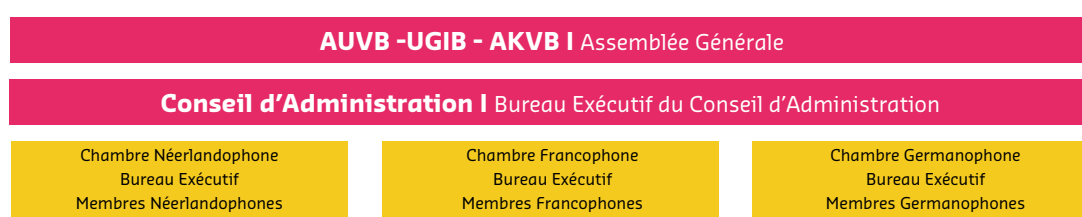
L'AUVB-UGIB-AKVB est une association indépendante pluraliste. Elle déploie ses activités sur l'ensemble du territoire belge, à l'écart de tout courant philosophique ou politique.

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique (AUVB-UGIB-AKVB) est une ASBL qui a pour objectif de ; réunir les praticiens de l'art infirmier, de rassembler les associations de praticiens des soins infirmiers, de représenter et défendre la profession et l'exercice des praticiens infirmiers, aussi bien dans leur intérêt professionnel que dans l'intérêt des patients qui leur sont confiés et de promouvoir et développer les soins infirmiers, les sciences relatives aux soins infirmiers et la qualité des soins infirmiers.

Les objectifs et les priorités de l'AUVB-UGIB-AKVB incluent la diffusion des informations, la communication, la concertation, la formulation d'avis, la représentation de la profession et le réseautage.

L'AUVB-UGIB-AKVB dispose de mandats européens, fédéraux et régionaux pour représenter la profession infirmière.

Organigramme AUVB-UGIB-AKVB



L'assemblée Générale (AG)

L'Assemblée Générale est composée de tous les membres de l'AUVB-UGIB-AKVB. Elle se réunit au moins une fois par an.

En 2017, 43 associations professionnelles infirmières composent l'Assemblée Générale : ABIHH, ABISIMER, ACN, AFIP, AFISCEP.be, AFISO, AFIU, AIIB-VUKB, AISE, AISP, APFISCO, ASTER, AFIS-TEB-BEFOHN, BELSECT, BEONS, BVNV-ABIN, BVPV-SBIP, BVRV, BVVS, COMPAS, ENDOFIC, FIIB, FNIB, GIFD, KPVDB, MEDERI Brussels Hoofdstedelijk Gewest, MEDERI Vlaamse Gewest, NVKVV, OR-PADT, SIO, SIXI, SIZ Nursing, UROBEL, VBVK, VBZV, VLAS, VOGV, VVIZV, VVOV, VWRO, VVVS, WCS.

Le Conseil d'Administration (CA)

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration choisi par l'assemblée générale : 50% des administrateurs représentent les organisations professionnelles générales et 50% représentent les membres effectifs associés. Les membres du Conseil d'Administration sont tous des infirmiers.

Les administrateurs sont élus pour une durée de 4 ans. La dernière élection a eu lieu le 13 juin 2017. Le CA se réunit une fois par mois. Il est composé de 15 asbl membres de l'AUVB-UGIB-AKVB élu parmi l'Assemblée Générale.

Jusqu'en juin 2017 le CA était composé des associations suivantes : ACN, FNBV, FNIB, KPVDB, NVKVV, ABIHH, AFISCEP, AFISO, BVPV, COMPAS, FIIB, Mederi, VBVK, VVOV, VVS et AISPN en tant que membre suppléant.

En Juin 2017 le nouveau CA a été élu. Il est actuellement composé des associations suivantes : ACN, FNBV, FNIB, KPVDB, NVKVV, AFISCEP, AFIU, AISPN, BVPV-SBIP, FIIB, SIO, VBVK, VBZV (avec MEDERI en tant que membre suppléant), VVOV, VVVS.

Le Bureau exécutif

Le Conseil d'administration élit parmi ses membres le comité exécutif pour une durée de 4 ans. Le Bureau est composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de toutes autres fonctions souhaitées. Le Bureau est responsable devant le CA. Il prépare les réunions et en exécute les décisions.

Jusqu'en juin 2017, la présidence a été assurée par Marc Koninckx, la vice-présidence par Myriam Pietroons, le secrétariat par Alda Dalla Valle et la trésorerie par Paul Sonkes.

En juin 2017, le nouveau Bureau Exécutif a été élu avec une nouvelle composition. Les présidents des chambres sont, à présent, des invités permanents du Bureau Exécutif. La présidence est assurée par Yves Mengal, la vice-présidence par Daniël Schuermans, le secrétariat par Hendrik Van Gansbeke et Yves Maule et la trésorerie par Hilde Driessens. Les présidents des chambres invités sont Alda Dalla Valle pour la Chambre Francophone, Josiane Fagnoul pour la Chambre Germanophone et Kris Vaneerdewegh pour la Chambre Néerlandophone.

Le Bureau exécutif se réunit une fois par mois.

L'équipe de coordination

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique est a fait le choix d'engager deux coordinateurs Ils sont employés et nommés par le CA. Ils travaillent sous l'autorité délégué du Bureau.

En 2017, la coordination était assurée, à temps plein, par Deniz Avcioglu et Wouter Decat.

Les Chambres

La structure de l'AUVB-UGIB-AKVB est fondée sur trois chambres linguistiques :

- **La Chambre francophone** : En 2017, le bureau exécutif de la chambre été assuré par la présidente Alda Dalla Valle, le vice-président Adrien Dufour et la secrétaire Martine Van Basselaere
- **La Chambre germanophone** : En 2017, le bureau exécutif de la chambre été assuré par la présidente Josiane Fagnoul, le vice-président François Truffin, et la secrétaire Marei Schwall
- **La Chambre néerlandophone** : En 2017, le bureau exécutif de la chambre a été assuré par le président Kris Vaneerdewegh, le vice-président Hilde Driessens, la secrétaire Pascal Vanmeenen, Door Lauwaert et Lucien Speeckaert.

7. Nos sponsors



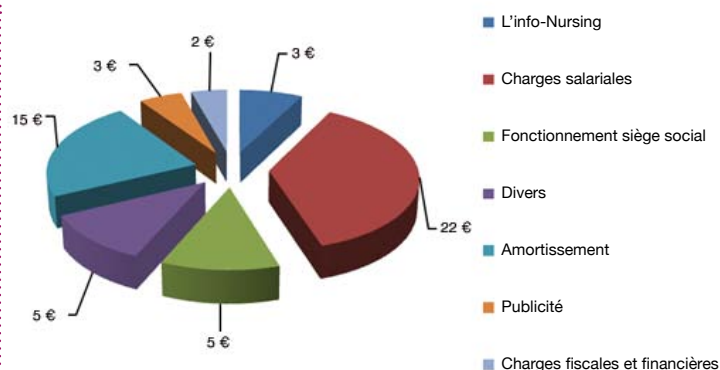
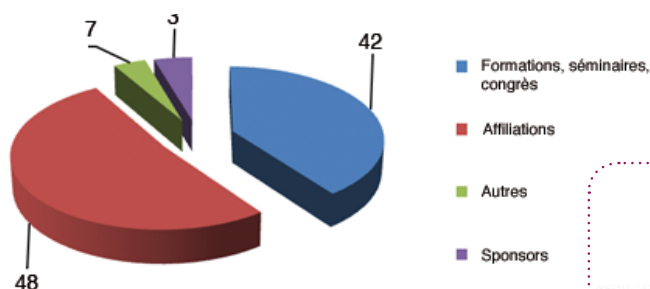
L'acn et **AMMA** ont un partenariat depuis 2005 – notre association est la première à avoir alerté cet assureur de la problématique de l'assurance en RC professionnelle pour les infirmiers et nous avons rédigé ensemble le contrat qui est actuellement offert à tous les infirmiers du pays. Grâce à ce partenariat, nos membres peuvent souscrire à une assurance professionnelle **AMMA** avec défense juridique incluse pour un prix défiant toute concurrence (environ 50% de réduction !), et obtenir des réductions importantes sur toutes les autres assurances **AMMA** : hospitalisation, voiture, familiale, ... Grâce à l'acn, amma est en contact direct avec des clients motivés.

D'autres firmes nous ont aussi aidé par du sponsoring lors de nos journées de congrès.



8. Que fait-on de votre cotisation de 55€ ?

Les recettes 2017 en %



Le graphique ci-dessus illustre la répartition de vos 55€ et la manière dont nous les avons utilisés.

De votre cotisation de 55 €, nous utilisons 18 € pour vous offrir nos multiples services dont la qualité et la quantité demeurent notre priorité.

18 € servent à la gestion toujours plus rigoureuse, performante et professionnelle de l'acn, sans demande d'augmentation de votre participation financière.

Nos formations, congrès et séminaires sont autofinancés par l'association ainsi votre cotisation sert intégralement à la défense des intérêts de notre profession.

UN PETIT DÉTOUR SUR NOTRE SITE INTERNET POUR:

VOUS ENREGISTRER

NOUS CONTACTER

The screenshot displays the homepage of the website www.infirmieres.be. The header includes the logo for 'acn Association belge des praticiens de l'art infirmier' and 'amma ASSOCIATION BELGE DES MÉTIERS DE SANTÉ'. Navigation links include 'ACCUEIL', 'ASSOCIATIONS', 'FORMATIONS', 'LÉGISLATION', and 'INFO NURSING'. A search bar is located in the top right corner.

The main content area features several sections:

- NOS PROCHAINES FORMATIONS:** A banner for the 'Congrès / 04.02.2014' titled 'Journée d'étude: DI-RHM : du raisonnement clinique à l'exploitation des résultats'. It includes a green apple with a white cross and a 'Detail & inscription' button.
- BIENVENUE !:** A welcome message from the 'Association belge des praticiens de l'art infirmier (acn) - asbl', describing its role in representing nurses and promoting their profession.
- Actualités:** A list of recent news items, including 'Journée d'étude autour du DI-RHM' (12/12), 'Primes d'attractivité pour titres et qualifications : aussi à domicile !' (15/10), and '2 titres infirmiers (spécialisations) changent de nom' (15/10). Each item has a 'Lire la suite' link.
- Agenda:** A calendar for January 2015, showing dates from 01 to 31. It includes a 'Toutes les formations' link.
- DEVENIR MEMBRE:** A section titled 'et profitez des nombreux avantages et tremplin carrière' with a list of benefits and a 'Devenez membre' button.
- Vous avez une question?:** A section with a question mark icon and the text 'Consultez les questions les plus fréquemment posées'.

The footer contains contact information for the 'Association belge des praticiens de l'art infirmier - acn asbl', including its address, phone number, fax, and email. It also features a 'Suivez-nous' button and a copyright notice for 2015.

VOUS INFORMER

VOUS AFFILIER

VOUS INSCRIRE
AUX FORMATIONS